



LE FLUVIAL AU CŒUR DES JEUX DE PARIS 2024

**DOSSIER
DE PRESSE**

Paris 2024/pawel.gaul/Florian Hulleu

**Voies navigables de France
Direction de la Communication**

David Gersen
07 60 04 05 20
David.gersen@vnf.fr

Julie Cousein
06 98 36 41 64
julie.cousein@vnf.fr

Agence Maarc

Pauline Carde
06 32 03 22 55
pauline.carde@maarc.fr

Ando Razakarisoa
09 72 22 00 68
ando.razakarisoa@maarc.fr

Sommaire

Edito	3
I – Paris 2024, sa cérémonie d’ouverture et les épreuves de nage en Seine, une vitrine pour valoriser les multiples usages de la Seine et du fluvial.....	5
1 – Assurer la gestion fine de la ligne d’eau	5
2 – Mobiliser une flotte pour la cérémonie d’ouverture des Jeux olympiques.....	5
3 - Améliorer la qualité de l’eau et la propreté de la Seine pour la tenue des épreuves sportives.....	6
4 - Se placer dans une perspective d’héritage, en favorisant le développement des activités au-delà des Jeux.....	7
II – La logistique fluviale, un levier majeur pour faire de Paris 2024 un événement exemplaire sur le plan environnemental.....	8
1 – Des aménagements de VNF pour permettre la navigation commerciale pendant la période des Jeux sur le secteur Village des Athlètes.....	8
2 - Le transport fluvial, un maillon essentiel pour la construction du Village des athlètes.....	9
3 - Une volonté d’intégrer le transport fluvial à la logistique de l’événement.....	10
III – Paris 2024, un accélérateur d’innovations pour développer le secteur fluvial.....	11
1 – Une opportunité d’accélérer le verdissement de la flotte	11
2 – Des appels à projets pour innover dans le fluvial en 2024.....	12



Thierry GUIMBAUD, Directeur général de VNF

La Seine a été, dès l'origine, au cœur du projet de la candidature de Paris pour les Jeux 2024.

L'organisation et le déroulement de cet événement de portée planétaire, avec comme point d'orgue sa cérémonie d'ouverture sur la Seine, constituent une opportunité sans précédent de démontrer tout ce que le fluvial peut apporter à la ville durable de demain en matière de transport de fret, de mobilités, de développement de nouveaux usages sur et autour de l'eau, de préservation de l'environnement et de la qualité de vie, ou encore de tourisme et de loisirs.

L'Etat et Voies navigables de France (VNF) se sont engagés de façon très concrète pour faire des Jeux de Paris 2024 un démonstrateur qui permettra d'accélérer la redynamisation du fluvial au sein des villes et des territoires, en mettant en lumière ses principaux bénéfices au travers d'un ensemble de réalisations :

- Le recours à une logistique fluviale décarbonée pour la construction du Village des Athlètes, implanté autour du fleuve ;
- L'aménagement du territoire avec la Seine comme poumon économique, touristique et écologique de la ville pensée, organisée et structurée pour conjuguer les usages et les besoins ;
- La gestion de l'eau, avec une ressource préservée et une amélioration de la qualité de l'eau ;
- Le développement de solutions innovantes pour accompagner la transition écologique du secteur (verdissement de la flotte, solutions logistiques, ...).

VNF apporte sa contribution pour faire du fluvial l'une des pierres angulaires de la réussite des Jeux de Paris 2024, en signant dès 2020 la charte en faveur de la logistique fluviale pour la construction du Village des Athlètes aux côtés de la Société de Livraison des Ouvrages Olympiques (SOLIDEO), de la Préfecture de Région et d'HAROPA PORT et [aujourd'hui] en signant avec Paris 2024 la convention de coopération relative à l'intégration de la Seine pour l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques 2024. Cette coopération vise à faire de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques sur Seine et des épreuves de nage en Seine un succès. VNF apporte dans ce cadre son expertise fluviale pour accompagner Paris 2024 dans la définition du concept de la cérémonie et l'installation du ponton et aménagements connexes pour l'organisation des épreuves en Seine. Dans les deux cas, VNF a également mis à disposition le domaine public fluvial qui lui est confié par l'Etat.

Nous en avons la conviction, le transport fluvial constitue un atout majeur pour réduire l'empreinte carbone des chantiers, limiter les nuisances pour les riverains et réduire la congestion routière, tout en garantissant la maîtrise des délais de construction des ouvrages olympiques et des installations temporaires. Il est en effet amené à jouer **un**

rôle majeur dans l'organisation et le déroulement de l'évènement, pour atteindre son objectif d'excellence environnementale. Cérémonie d'ouverture, épreuves de nage en Seine, approvisionnement et stockage de produits et matériels (comme l'alimentaire ou les barrières et gradins), évacuation des déchets : la Seine sera le véritable poumon de ces Jeux. Une opportunité unique de valoriser l'expertise et le savoir-faire de VNF sur toutes ces dimensions essentielles de la gestion du fluvial, qui constitue notre mission quotidienne.

Enfin, depuis le démarrage de cette aventure olympique, nous avons pour volonté de voir cette dynamique tournée vers le fluvial perdurer après 2024, dans une logique **d'héritage post-JO**. Les équipements mis en place, comme l'aménagement du bras secondaire de Gennevilliers pour permettre la continuité du fret fluvial durant l'évènement, ont évidemment vocation à être réutilisés pour la logistique fluviale ou encore par les territoires, notamment en Seine-Saint-Denis, pour le développement d'activités de loisirs.

Un avenir durable pour nos villes et nos territoires passe par le mode fluvial, soyons-en convaincus et agissons !



Etienne Thobois, Directeur général de Paris 2024



La Seine est un élément clé du projet olympique et paralympique de Paris 2024 : cérémonie, compétitions sportives, le Village des athlètes implanté en Seine-Saint-Denis de part et d'autre du bras principal de Saint-Denis...

Cette convention vient logiquement formaliser le travail et l'engagement de VNF dans la préparation et l'organisation des différentes séquences prévues sur la Seine.



I – Paris 2024, sa cérémonie d’ouverture et les épreuves de nage en Seine, une vitrine pour valoriser les multiples usages de la Seine et du fluvial

La Seine, qui représente 520 km du réseau fluvial géré par VNF dont 13 km dans Paris, sera au cœur du dispositif olympique durant les Jeux.

En effet, pour la première fois de l’histoire des Jeux Olympiques une cérémonie d’ouverture se déroulera hors stade, en faisant entrer le sport dans la ville, avec la Seine pour décor. Le défilé des délégations se fera ainsi par la Seine entre les secteurs d’Austerlitz et Iéna. La Seine et ses monuments alentours seront le décor naturel d’un spectacle unique mettant en valeur le savoir-faire de l’écosystème fluvial. Le fleuve accueillera par ailleurs plusieurs épreuves sportives de natation marathon, triathlon et ParaTriathlon dans Paris. VNF, en lien avec HAROPA PORT et les acteurs du fleuve, est pleinement mobilisé auprès de Paris 2024 pour faire de cet événement un succès.

Paris 2024 et VNF travaillent au quotidien à l’organisation de ces événements pour s’assurer de leur préparation dans les meilleures conditions pour permettre que chacun des spectateurs puissent profiter de ces expériences uniques et inégalées.

Ce travail de fond a démarré dès 2022 pour préparer les différentes phases de test de l’été 2023 pour la cérémonie et les épreuves en Seine : mise en réseau avec les acteurs du fleuve, contribution au référencement de la flotte fluviale pour la cérémonie, avis et instruction des demandes d’autorisation du domaine public fluvial, notamment du port des Champs-Élysées situé au droit du départ des épreuves de nage en Seine. VNF réhabilite les quais de ce port dans l’optique des Jeux de Paris 2024.

1 – Assurer la gestion fine de la ligne d’eau

La gestion fine de la ligne d’eau du fleuve est essentielle pour la bonne réussite des opérations et épreuves prévues sur la Seine. Dans ce contexte, VNF porte une attention particulière à la tenue du bief de Suresnes qui intègre le secteur Paris- centre où se dérouleront la Cérémonie d’ouverture et les épreuves en nage libre. Le maintien des niveaux du bief peut en effet s’avérer complexe en début de période estivale où il est possible de rencontrer des périodes de débits faibles mais aussi, en lien avec des épisodes orageux violents ou des périodes de débits élevés.

VNF prévoit un plan de maintenance préventive de ses ouvrages (barrages et écluses) et de se doter d’une capacité de maintenance renforcée durant l’été 2024.



2 – Mobiliser une flotte pour la cérémonie d’ouverture des Jeux olympiques

La vedette « Le Rhône » de VNF fait partie des bateaux retenus par Paris 2024 pour la cérémonie d’ouverture des Jeux olympiques. En activité sur le bassin Rhône Saône, cette vedette de service de 30 mètres de long et pouvant accueillir 50 passagers sert depuis près

de 15 ans de laboratoire d'innovations dans le cadre de projets de recherche et d'innovations pour la transition énergétique.

Elle utilise depuis 2019 du gaz to liquid (GTL) à la place du gazole et fonctionne depuis le printemps 2023 au HVO (huiles végétales usagées hydrotraitées) qui constitue un bio carburant identifié pour la transition énergétique du fluvial (80 à 90% de réduction des émissions de gaz à effet de serre au cours du cycle de vie du carburant par rapport au gazole.

La vedette Le Rhône sera acheminée dès le printemps 2024 pour participer à des essais de navigation sur la Seine en anticipation de la Cérémonie.



3 - Améliorer la qualité de l'eau et la propreté de la Seine pour la tenue des épreuves sportives

Elément central du dossier de candidature de Paris 2024, certaines épreuves, comme le triathlon, le Para-Triathlon et la natation-marathon, se dérouleront dans la Seine, ce qui nécessite d'améliorer la qualité de son eau. Ce sujet est inscrit dans le protocole du « plan baignade » porté par la Préfecture d'île de France et la Ville de Paris et signé en 2019.

Dans ce cadre, VNF mène les actions suivantes :

- La mise en place de collecteurs des eaux grises et noires des bateaux-logements du Port des Champs-Élysées et des Tuileries (50 bateaux concernés), ce qui participe à l'amélioration de la qualité de l'eau de la Seine sur un secteur à enjeux puisque situé au droit du départ des épreuves de nage-libre et à l'amont des sites de baignade prévus par la Ville de Paris post JO à partir de 2025. Les bateaux situés dans Paris auront l'obligation de s'y raccorder d'ici juin 2024.

Quelques chiffres

Ces travaux se sont déroulés sur une année et ont été achevés en juin 2022. Leur montant, financé par l'Agence de l'eau Seine-Normandie (30%) et VNF (70%) s'élève à 2,3 millions d'euros.

- Un travail de sensibilisation dans le cadre d'une étude avec l'association de défense de l'habitat fluvial (ADHF) auprès des occupants des bateaux-logements en général – notamment ceux situés hors de Paris – pour qu'ils s'équipent de systèmes autonomes de traitement ou de collecte des eaux usées là où le raccordement collectif est impossible.
- Pose d'un collecteur des déchets et nettoyage renforcé des quais et du plan d'eau du port des Champs-Élysées avant les compétitions de nage en eau-libre dans la Seine durant les tests de l'été 2023.



Borne de raccordement aux eaux usées sur le port des Champs-Élysées

4 - Se placer dans une perspective d'héritage, en favorisant le développement des activités au-delà des Jeux

La notion d'héritage au-delà de 2024, notamment par la mise en place de nouveaux équipements collectifs pérennes, est une exigence au cœur de la conception de cet événement. VNF entend ainsi y apporter sa contribution à plusieurs niveaux.

Les équipements mis en place par VNF sur le secteur Village des Athlètes (voir point II.1 ci-après) auront ainsi vocation à être réutilisés pour la logistique fluviale ou encore par les territoires (notamment la Seine-Saint-Denis) pour le développement d'activités de loisirs.

La création de sites de baignade est prévue au titre de l'héritage 2024, notamment dans Paris et à l'amont de Paris sur la Seine et la Marne.

L'appropriation des fleuves, des rivières et des canaux par le plus grand nombre, en valorisant leur multifonctionnalité par la démocratisation du sport et des activités nautiques, constitue en effet un enjeu pédagogique et culturel pour les générations futures.

Dans cette optique, **l'organisation d'événements par les fédérations sportives sur le domaine géré par VNF** permettra de faire connaître les sports nautiques. Le partenariat avec le CNOSF (Comité national olympique et sportif français) pour les activités et sports nautiques s'inscrit dans cet objectif et plus généralement dans la promotion par l'établissement des activités nautiques encouragées comme source de valeur ajoutée pour les territoires.

Ces actions doivent également permettre d'atteindre tous les Français en démultipliant les célébrations sur l'ensemble du réseau national et de développer, à terme, les implantations nautiques sur les fleuves, canaux et rivières français.

II – La logistique fluviale, un levier majeur pour faire de Paris 2024 un événement exemplaire sur le plan environnemental

Le fluvial constitue un atout-clé pour maîtriser l'empreinte carbone des Jeux. VNF et ses partenaires sont ainsi mobilisés depuis plusieurs mois pour la préparation de cet événement planétaire.

Dans ce cadre, une convention en faveur de la logistique fluviale pour la construction du Village des athlètes a été signée en janvier 2020 entre la SOLIDEO, HAROPA PORT et VNF sous l'égide du préfet de la Région Ile-de-France, pour favoriser le recours à des solutions logistiques peu énergivores et respectueuses du cadre de vie des Franciliens. Cet engagement concret participe à l'ambition de faire de ces Jeux un accélérateur de la transition écologique, en limitant au maximum le nombre de camions et en optimisant leur itinéraire.

1 – Des aménagements de VNF pour permettre la navigation commerciale pendant la période des Jeux sur le secteur Village des Athlètes.

La Seine est aujourd'hui un axe majeur du transport fluvial avec près de 22 millions de tonnes de marchandises (équivalent 1 million de poids-lourds évités sur les routes) et 8 millions de passagers transportés chaque année. Bien que mise à disposition pour les Jeux Olympiques et Paralympiques, elle restera un axe logistique important durant l'événement. Pour assurer **la continuité de la navigation pendant cette période**, mais aussi permettre d'expérimenter à grande échelle la multifonctionnalité du transport fluvial, VNF a redoublé d'efforts.

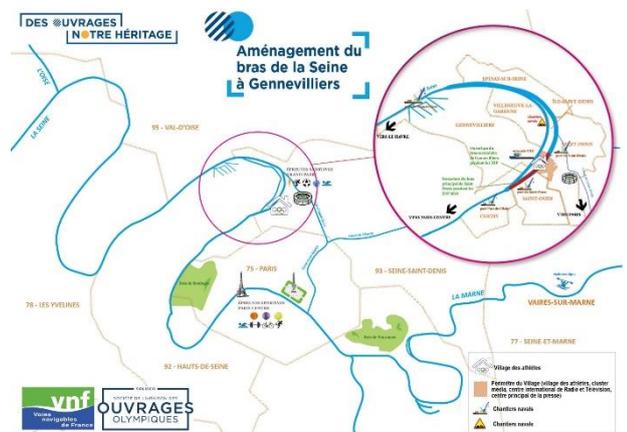
L'Etat, en concertation avec les organisateurs des JOP, la SOLIDEO, VNF et HAROPA PORT notamment, a prévu plusieurs mesures : **aménagement du bras secondaire de la Seine à Gennevilliers et extension des horaires d'ouverture des écluses de la Seine-amont lors de événements test de l'été 2023 puis en 2024 afin de fluidifier les trafics fluviaux.**

Quelques chiffres

Au moins 2 millions de tonnes de marchandises circuleront sur ce bras de la Seine pendant l'évènement, soit l'équivalent de plus de 100 000 camions et plusieurs dizaines de milliers de passagers en parallèle.

VNF assure la maîtrise d'ouvrage de l'aménagement d'un bras secondaire de la Seine au niveau du Village des Athlètes.

Réalisé sous la supervision de la SOLIDEO, cet aménagement est un engagement financier important de l'Etat pour pallier la fermeture du bras principal fermé à la navigation pour des raisons de sécurité puisque les athlètes seront logés des deux côtés de la Seine. Le programme d'opérations porte sur 15 millions d'euros de travaux. Il respecte un cahier des charges environnemental et social ambitieux : maîtrise de l'empreinte carbone, valorisation des sédiments et des déchets de chantier, insertion des publics les plus éloignés de l'emploi.





DRAGAGES DANS LE BRAS SECONDAIRE DE GENNEVILLIERS

Dans le cadre de ce projet, une partie des bateaux logements en situation irrégulière sera déplacée vers de nouvelles zones de stationnement, afin de laisser la place à des postes d'attente pour les bateaux, de permettre la création de l'alternat de circulation et de faciliter la réalisation des travaux de dragages nécessaires pour assurer la navigation commerciale à grand gabarit (des unités fluviales de 125m de long) durant les Jeux. Les travaux de dragage du bras secondaire ont été réalisés au cours du 1^{er} semestre 2023 pour garantir un mouillage suffisant aux bateaux de fret.

2 - Le transport fluvial, un maillon essentiel pour la construction du Village des athlètes

La réalisation du Village des Athlètes constitue un des chantiers les plus importants. Cette opération, aménagée par la SOLIDEO et destinée à héberger près de 16 000 sportifs pendant l'évènement, donnera ensuite lieu à la création de nouveaux quartiers, pourvus de plus de 2 800 logements, de bureaux, de commerces et d'équipements publics (écoles, gymnases, piscine, musée, espaces verts).

Le fluvial représente la solution logistique la plus performante sur le plan environnemental pour un chantier d'une telle ampleur. Plus de 500 000 tonnes de déblais ont été évacuées en transport fluvial pour les terrassements des chantiers du Village des athlètes et le creusement d'une galerie souterraine entre Saint-Denis et Villeneuve-la-Garenne pour l'enfouissement des lignes à haute tension. Le transport fluvial est aussi au rendez-vous pour l'amenée des matériaux nécessaires à la construction du Village des athlètes (façades, ossatures-bois, caissons préfabriqués en bois, second-œuvre, etc.) et des ouvrages connexes comme le franchissement au-dessus de la Seine qui reliera L'Île-Saint-Denis à Saint-Denis).

Quelques chiffres

Le fluvial permet ainsi d'éviter la circulation de 25 000 à 50 000 camions sur les routes durant ces chantiers olympiques (un convoi fluvial de 5 000 tonnes représentant l'équivalent en chargement de 230 à 250 camions pouvant transporter chacun 20 tonnes de marchandises). Au total, 80% des évacuations de déblais des chantiers d'Icade et Eiffage ont été réalisés par voie fluviale. Pour une même quantité transportée et une même distance parcourue, **le transport fluvial émet jusqu'à 5 fois moins de CO₂ grâce à son approche massifiée.** Dans une région aussi congestionnée que l'Île-de-France, ses bénéfices sont donc immédiatement perceptibles.



LIVRAISON D'ELEMENTS BOIS PAR E-LOFT SUR LE CHANTIER DE PICHET LEGENDRE SUR LE VILLAGE DES ATHLETES

3 - Une volonté d'intégrer le transport fluvial à la logistique de l'événement

Au-delà des chantiers olympiques, la convention d'association entre le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et VNF vise à promouvoir notamment le transport fluvial dans la logistique de l'événement.

Il sera ainsi mis à contribution pour faciliter l'organisation et l'exploitation des sites olympiques, y compris dans Paris, en acheminant des produits à valeur ajoutée comme les équipements sportifs, événementiels et de sécurité (barrières, gradins...), , mais aussi en stockant et en évacuant les déchets.

En résumé : le fluvial, un mode de transport plein d'atouts pour les Jeux de Paris 2024

Dans des bassins au sein desquels les transports sont très contraints et les enjeux environnementaux de qualité de l'air et de nuisances de toutes sortes sont particulièrement exacerbés. C'est le cas pour le bassin francilien où le choix du fluvial apparaît comme un choix de raison alors que la circulation routière devrait être particulièrement contrainte. Le fluvial présente ainsi de nombreux atouts :

- Sa performance énergétique
- L'absence de congestion et de saturation du réseau (le trafic pourrait être multiplié par 3 ou 4)
- La quasi-absence de nuisances sonores
- Le respect des délais de livraison (trafic connu en temps réels grâce à de nombreuses applications grâce aux systèmes d'information fluviale)
- La sécurisation des acheminements ;
- Une logistique adaptée aux petites comme aux grandes quantités ou encore aux dimensions exceptionnelles
- Une desserte au cœur de ville, au plus près des chantiers et des besoins

III – Paris 2024, un accélérateur d'innovations pour développer le secteur fluvial

Les Jeux de Paris 2024 s'inscrivent dans la dynamique d'innovation portée par VNF. Ils représentent une opportunité unique de valoriser les atouts du transport fluvial pour répondre aux enjeux écologiques et sociétaux, grâce au déploiement de motorisations plus propres, au développement de la logistique urbaine fluviale, aux nouvelles offres de services fluviaux, ou encore à la modernisation du réseau fluvial.

1 – Une opportunité d'accélérer le verdissement de la flotte

Un objectif ambitieux a été posé pour 2024, visant à accélérer le verdissement de l'ensemble de la flotte fluviale. En effet, **près de 30 bateaux de la parade disposeront de motorisations électriques ou hybrides thermique-électrique**. Pour atteindre cet objectif, la filière est fortement mobilisée, avec le soutien technique et financier actif de VNF et de l'Etat. Il se manifeste notamment par une mobilisation renforcée du Plan d'Aide à la Modernisation et à l'Innovation (*voir encadré ci-dessous*) dont l'enveloppe s'est vue réhaussée de 5 millions d'euros.

Quelques chiffres

A date, 41 bateaux ont été identifiés en vue de leur verdissement par des motorisations électriques ou hybrides thermique-électrique. 11 ont déjà été réalisés et le restant est en cours de développement dont 13 sont en très bonne voie pour être opérationnels pendant les Jeux de Paris 2024.

VNF accompagne ainsi les entreprises et les transporteurs dans leurs démarches visant à adopter des motorisations plus propres (électrique, hydrogène, GTL, bio-carburants...), mais aussi en électrifiant les quais de Seine en partenariat avec HAROPA PORT, afin de réduire la pollution des bateaux lors de leurs escales. Ces mesures font écho à la démarche « Vert le fluvial »¹ déployée depuis 2019 par VNF, visant à valoriser l'avantage écologique du mode de transport fluvial et à accompagner le verdissement de la flotte fluviale, pour contribuer à la transition écologique.

Le Plan d'Aide à la Modernisation et à l'Innovation (PAMI),

Initié par VNF, approuvé par la Commission Européenne, l'objectif du PAMI est d'aider les exploitants de bateaux de transport de marchandises (artisans et armateurs) à adapter leur flotte fluviale aux exigences environnementales (économies d'énergie, motorisations plus écologiques...) et/ou à des contraintes logistiques spécifiques (bateaux plus sûrs, répondant à certains besoins particuliers...).

Grâce à ce dispositif, **Voies navigables de France a financé depuis 2008 près de 2 000 projets à hauteur d'environ 30 millions d'euros** (et de près de 240 millions d'euros investis par la profession), accompagné la création de plus de 120 entreprises (8% de l'offre de cale en tonnage et 20% en nombre d'entreprises de transport) et permis de remplacer près de 200 moteurs, dans une logique de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Sur la période 2013-2017, ce régime d'aides a permis d'accroître la performance environnementale de la flotte. Le taux de modernisation des unités (nombre d'unité aidées grâce au PAMI ramené au nombre total d'unité), a atteint le chiffre de 36% de la flotte française active en 2017. Sur cette même période, **les actions mises en place dans ce cadre ont permis de réduire de 8,5% en moyenne les émissions polluantes de la flotte fluviale française et une réduction de la consommation de carburant de 6,5%** (soit 2 600 tonnes de CO₂ économisées chaque année). Pour en savoir plus

¹ Pour plus d'informations : www.vnf.fr/vnf/dossiers-actualites/des-webinaires-vert-le-fluvial-pour-tout-savoir-et-sengager-dans-le-verdissement-de-la-flotte-fluviale/

2 – Des appels à projets pour innover dans le fluvial en 2024

Le mode fluvial participe pleinement à l'innovation à la française dans les nouvelles mobilités. A ce titre, **VNF s'est associé à l'appel à innovation spécifiquement lancé par France Mobilité pour les JOP 2024, qui a permis l'émergence ou l'accélération de 5 projets fluviaux** (dont 4 start-ups sur 21 lauréats) parmi lesquels :

- **Fludis** : port urbain du futur intégrant, au port Croizat à Saint-Denis, un espace de stockage flottant alimenté par barge électrique et une desserte du dernier KM par vélos triporteurs.
- **Blue Line Logistics** : le ZULU, système de barge auto-déchargeante pour le transport de palettes, conteneurs, véhicules légers pour le fret de proximité en Ile-de-France (Seine et Canaux de Paris). Les barges ZULU seront dotées de motorisations hybrides et hydrogènes dans le cadre de leur déploiement en Ile-de-France sur la période 2022-2024. Elles visent à développer des services de transport réguliers et cadencés.
- **FinX** : propulsion 100 % électrique et sans hélice pour bateaux à passagers, le système proposé par FinX consiste à remplacer l'hélice des bateaux par une membrane ondulante.
- **HY Generation** : propulseur électrique innovant pour bateaux de passagers.
- **Neptech-EODEV** : bateau à passagers à motorisation hydrogène

Par ailleurs, les Jeux de Paris 2024 seront également l'occasion d'expérimenter **des démonstrateurs de bateaux autonomes et décarbonés**. En effet, dans sa démarche de soutien à l'innovation dans le domaine fluvial, VNF a lancé, en association avec l'Agence de l'innovation pour les Transports (AIT), un appel à projets pour la mise en œuvre de démonstrateurs de bateaux à navigation automatisée et décarbonés dans la perspective des Jeux olympiques.